

Repères pour le conseil en ÉLEVAGES LAITIERS en Pays de la Loire



Cas type - Lait spécialisé Silo fermé, 20% Maïs / SFP

CONJONCTURE 2019

LE SYSTÈME EN UN COUP D'ŒIL

REPERES TAILLE SYSTÈME

Statut	EARL
MO totale (dont salariée)	2 (0)
Lait vendu (L)	460 000
Nombre de VL	65
UGB Totaux	92
SAU (ha)	93

REPERES TECHNIQUES

Lait vendu / VL présente (L/VL)	7060
Age au 1er vêlage (mois)	30
SFP (ha)	70
% Maïs dans la SFP	21
Chargement (UGB/ha)	1,3
Pâturage en ares / VL (ares/VL)	41

Ce type de système de production se retrouve dans toutes les zones des Pays de la Loire. Il est spécialisé en production laitière, et décrit comme un système en routine, sans surcharge de travail et sans investissement lié à sa mise en place.

LES PRODUCTIONS ANIMALES



ASSOLEMENT

93 ha de SAU

70 ha de SFP

6700 L produits / ha SFP

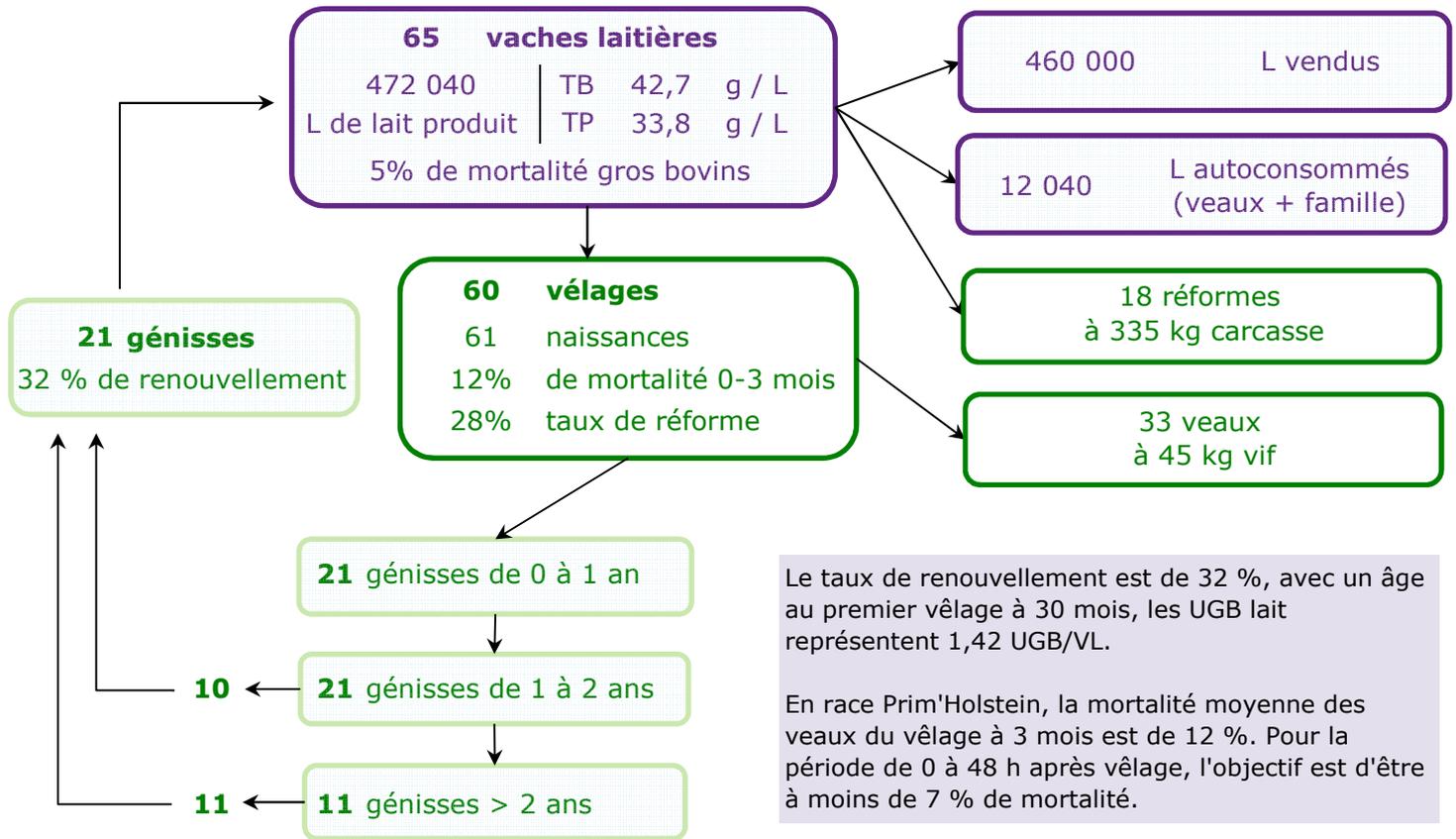
22 ha	■ Blé tendre	à	72 q/ha
15 ha	■ Maïs ensilage	à	11,0 t MS stockées/ha
56 ha	■ Prairies	à	6,7 t MS valorisées/ha <i>Hors dérobées</i>

Le système fourrager est composé de 21 % de maïs dans la SFP. Il permet d'assurer une ration composée à 2/3 d'ensilage de maïs l'hiver. La part de prairies permet de fermer le silo de maïs au printemps pendant 2 mois, en maintenant un niveau de production de 24 L/Vache traite/j en moyenne sur l'année. Le blé tendre facilite les rotations, permet la complémentation énergétique du troupeau et la production de paille.

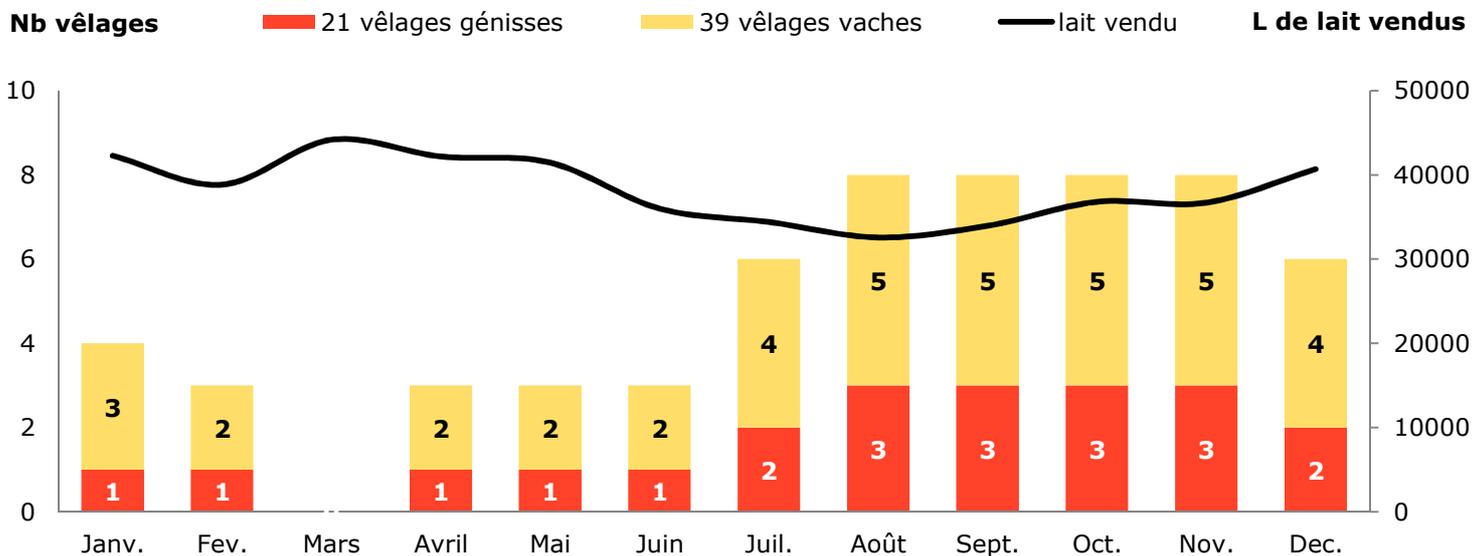
LA CONDUITE DU TROUPEAU LAITIER

92 UGB

118 têtes



PERIODICITE DES VELAGES ET PRODUCTION LAITIERE



Objectifs

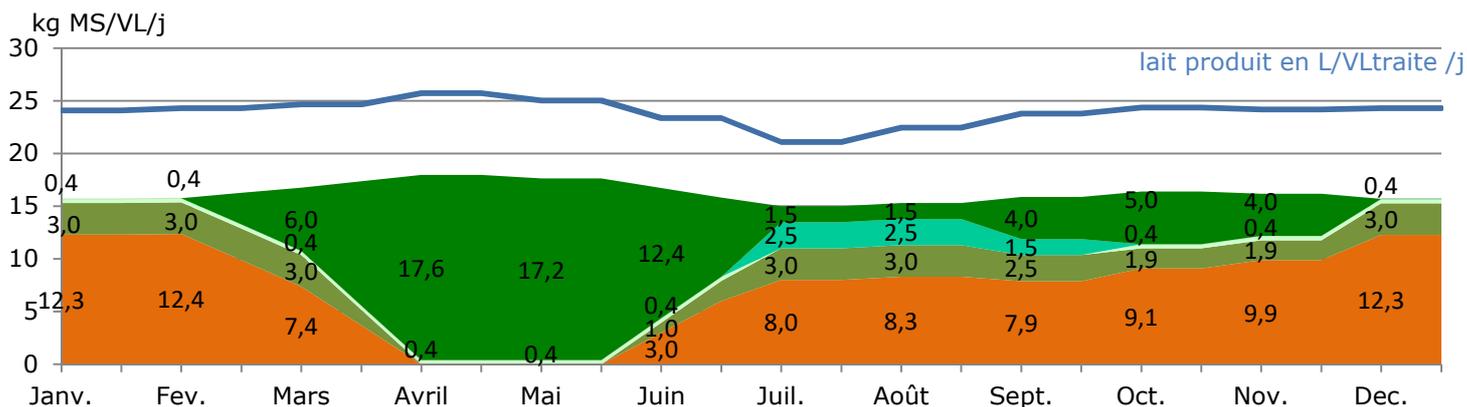
- Vêlages majoritairement en été / automne

Résultats

Le lait produit par an est de 8100 kg / VL, soit 24 L/j/VL
 Le nombre de vaches traitées représente 83 % du nombre de vaches totales
 Le taux de réussite en première IA est de 50 % avec un IVV de 415 jours
 L'étalement des vêlages et le nombre de génisses impliquent l'élevage de 2 lots de génisses



CONDUITE ALIMENTAIRE DES VACHES



Conc. VL Traites	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	kg/an/VL
Conc.azoté	2,6	2,4	1,2			1,7	1,8	1,8	1,5	1,5	1,9	2,6	578
Céréales	1,8	1,6	1,1	1,2	1,2	1,5	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6	1,8	546
Conc. production													0
CMV	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	74

+ alim VL Taries

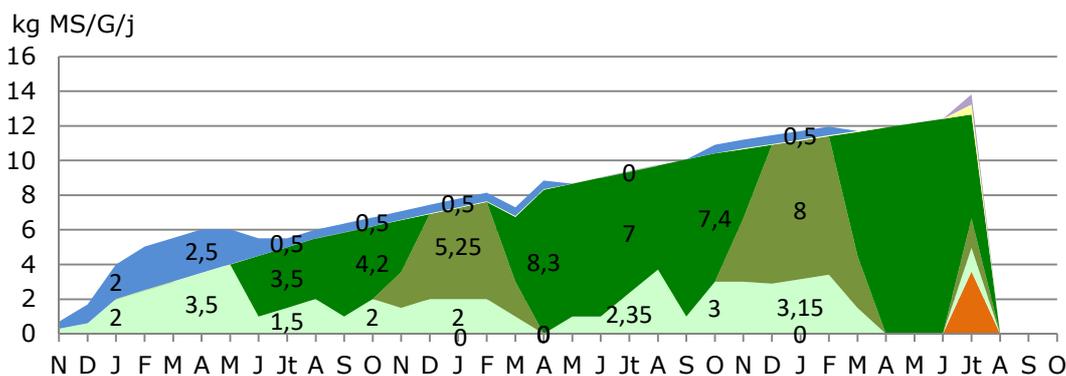
1 047 kg / VL présente

148 g / L vendu

46 € conc.VL/1000L

CONDUITE ALIMENTAIRE DES GENISSES

Exemple génisses nées d'Octobre à Décembre



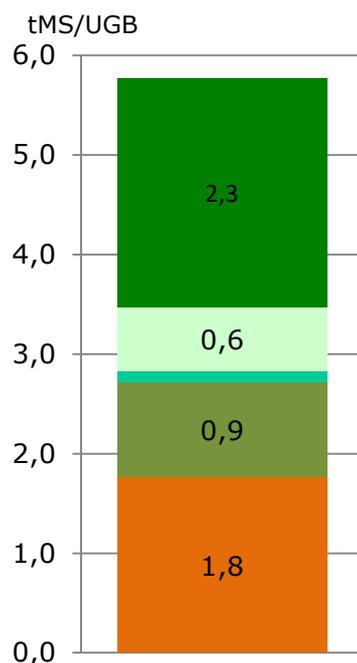
Les génisses sont conduites pour vêler à 30 mois, avec du pâturage à partir de 8-10 mois selon leur période de naissance, complété par du foin et de l'ensilage d'herbe l'hiver. Dans cette conduite, une génisse consomme en moyenne 6,9 TMS de fourrages dont 3,4 TMS stockées, et 713 kg de concentrés.

CONSUMMATIONS DU TROUPEAU - y compris pertes fourrages*

* pertes : 5% sur maïs et paille alimentaire, 7% sur l'herbe récoltée

			Par vache présente	Par génisse	Par UGB	Total
Ensilage maïs			2,5	0,1	1,8	164
Ensilage herbe			0,9	1,3	0,9	87
Enrubannage	tMS		0,2		0,1	
Foin			0,3	2,0	0,6	59
Paille alim.						
TOTAL stocks	tMS		3,8	3,4	3,5	321
Pâtur.	Printemps	ares	28	26	25	24 ha
	Automne	ares	39	64	42	39 ha
TOTAL pâtur.	tMS		2,1	3,5	2,3	212
Conc. Prod.				662	150	13 903
Correcteur	kg		505	19	360	33 308
Céréales			476	16	339	31 350
CMV			66	17	50	4 638
TOTAL conc.	kg		1047	713	900	83 199

Total des Besoins / UGB



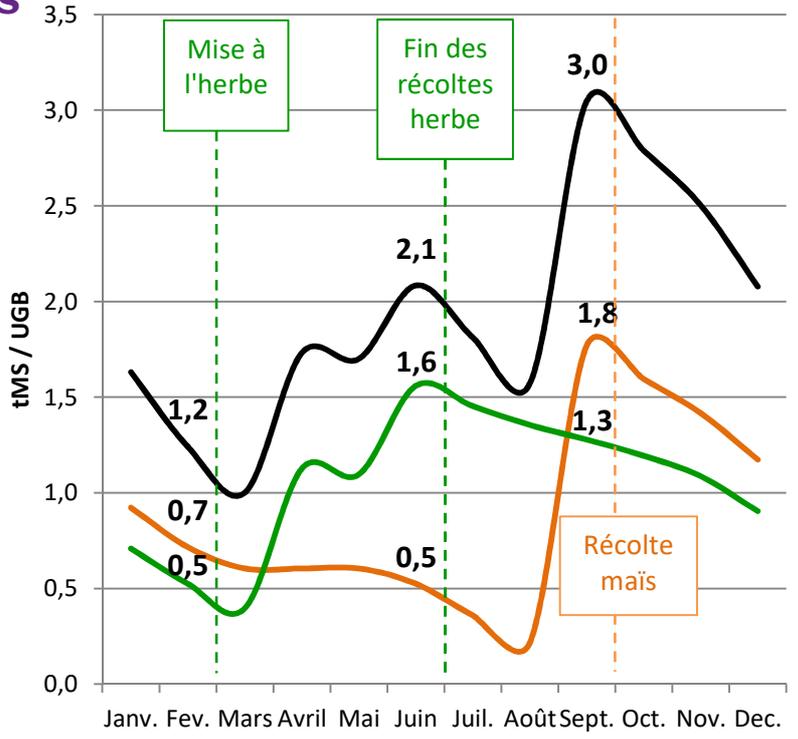


EVOLUTION DES STOCKS FOURRAGERS

La trésorerie fourragère permet de visualiser dans le temps l'évolution des besoins en fourrages du troupeau et représente le niveau minimum de stocks nécessaires.

Il est important d'évaluer ces stocks à 3 dates clés : à la mise à l'herbe, après les récoltes d'herbe et après la récolte du maïs.

A chaque évaluation, il est nécessaire de se projeter sur les mois à venir et sur sa capacité à alimenter tous les UGB. Si tel n'est pas le cas, il faudra actionner des leviers de sécurisation fourragère : implantation de dérobées, révision de l'assolement, achat de fourrages, diminution des UGB.



		tMS/UGB (mois)	
		Stock Min	Stock Max
	Ensilage maïs	0,2 (Août)	1,8 (Sept.)
	Herbe Stockée	0,4 (Mars)	1,6 (Juin)
	Total stock	1 (Mars)	3 (Sept.)

STOCK DE SECURITE POUR FAIRE FACE AUX ALEAS

		Mois de stock de sécurité*			
		1 mois	2 mois	3 mois	4 mois
Maïs	tMS/UGB	0,2	0,3	0,5	0,6
	Pertes tMS/HA	-1,0	-1,9	-2,9	-3,8
	%	-9%	-17%	-26%	-35%
	ha supplémentaires	1	3	4	5
Herbe **	tMS/UGB	0,3	0,7	1,0	1,4
	Pertes tMS/HA	-0,6	-1,2	-1,7	-2,3
	%	-9%	-17%	-26%	-35%
	ha supplémentaires	5	10	14	19

Un stock de sécurité est nécessaire. Le tableau ci-contre donne des repères par hectare et par UGB de l'impact couvert par 1 à 4 mois de stock de sécurité. Les hectares supplémentaires sont à ajouter à l'assolement habituel pour le constituer.

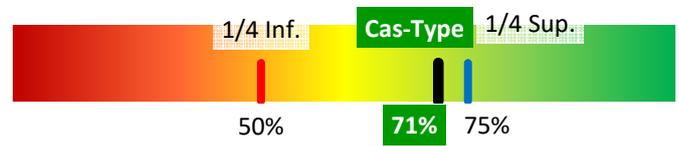
Ainsi, pour ce système, 2 mois de stock de sécurité correspondent à 0,3 tMS/UGB de maïs et 0,7 tMS/UGB d'herbe. Pour constituer ce stock, il est nécessaire d'implanter 3 ha de maïs et 10 ha d'herbe supplémentaires.

* 1 mois de stock = 0,5 tMS/UGB ** Herbe récoltée et pâturée

AUTONOMIE PROTEIQUE DE L'ATELIER LAITIER - méthode DEVAUTOP (SOS Protein - TERUNIC)

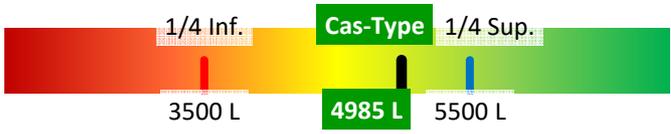
L'atelier laitier a une autonomie protéique de 71 %, ce qui signifie que 29 % des protéines qu'il utilise sont importées. Elles mobilisent une surface à l'extérieur de 23 ha. Compte tenu des surfaces mobilisées sur l'exploitation, 20 ha sont nécessaires pour produire 100 000 litres de lait. La production de lait par vache présente, permise uniquement avec les protéines de l'exploitation est de 4985 litres sur les 7240 produits.

Autonomie Protéique du système Laitier

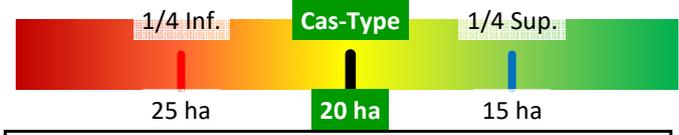


Autonomie Vache laitière :	69 %
Autonomie Génisse laitière :	81 %

Production laitière permise par les protéines de l'exploitation (L/VL)



Surface mobilisée pour 100 000 litres de lait



Dont ha SFP interne	15 ha
Dont ha céréales interne	0 ha
Dont ha extérieur	5 ha



COÛT DES FOURRAGES RENDUS AUGÉ* - Hors coût de main d'œuvre familiale

Herbe pâturée	52 €/tMS
Herbe récoltée	139 €/tMS
Maïs et cultures four.	118 €/tMS

Coût moyen 98 €/tMS

*Coûts de mécanisation calculés avec les références issues du barème BCMA

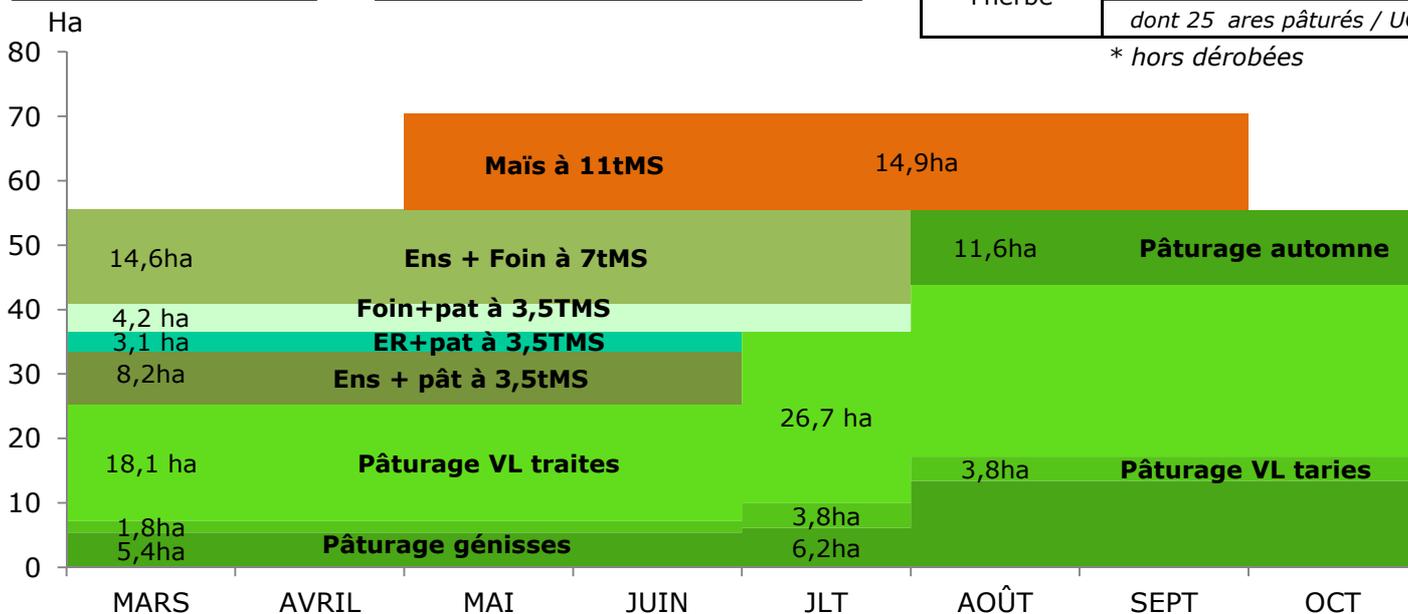
UTILISATION DE LA SFP - en hectares

SFP	70 ha
Surf. en herbe	55 ha

Chargement SFP	1,3 UGB / ha
Besoins stocks / UGB	3,5 tMS / ha

Utilisation de l'herbe	6,7 tMS valorisées/ha*
	60 ares d'herbe / UGB
	dont 25 ares pâturés / UGB

* hors dérobées



DEJECTIONS PRODUITES

	Type bâtiment	Temps en bâtiment équivalent jours
V traites	aire paillée	212 j
V taries	aire paillée	157 j
Génisses	aire paillée	176 j

Références déjections / animal			
Conso paille	Fumier	Fumier mou	Lisier
1155 kg	4 t		22m3
854 kg	4 t		4m3
1472 kg	6 t		

Total sur le système	103 t	383 t	1214 m3
	1,1 t/UGB	4,1 t/UGB	13,1 m3/UGB

Soit surface de paille nécessaire 22,8ha

DEJECTIONS IMPORTEES

0 t

FERTILISATION DES SURFACES

	Surface	Fumier		Fumier mou		Lisier bovins	
		Surf	Qté	Surf	Qté	Surf	Qté
Maïs	15 ha	15 ha	10 t			15 ha	30 m3
P. de fauche	30 ha	23 ha	10 t			23 ha	30 m3
P. pâturées	25 ha					3 ha	30 m3
Blé tendre	22 ha						
Total SAU	93 ha	38 ha	10 t			40 ha	30 m3

Ferti. Minérale (U/ha)		
N	P	K
38		
44	19	
55	26	
164	56	106
75	27	26

MECANISATION - REPERES

PUISSANCE ET CARBURANT

y compris délégation

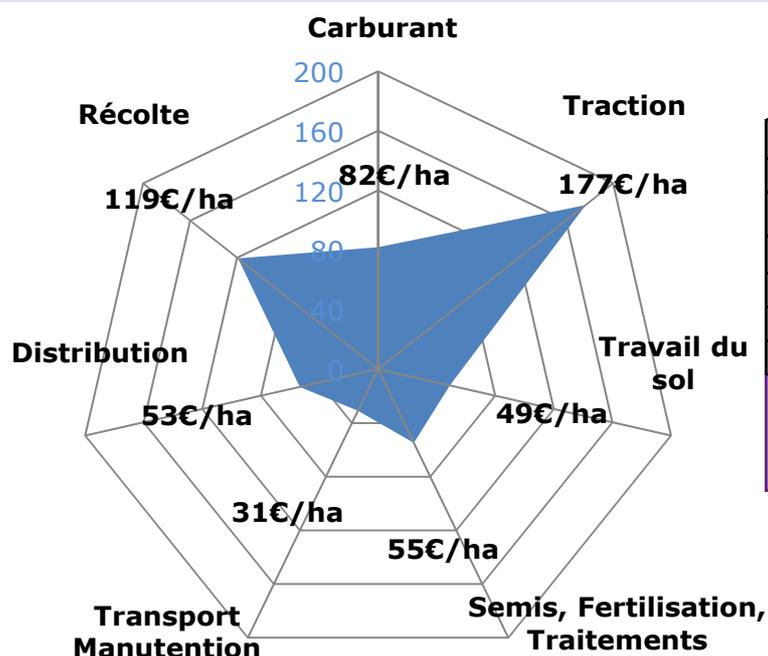
	Total	Par ha SAU
Puissance	219 CV	2 CV/ha
Carburant	12 398 L	134 L/ha
Heures tracteurs	1 444 h	16 h/ha

TEMPS PASSE

Heures par tracteur	696 h/an
Heures de forte puissance (≈30% des heures tracteurs)	506 h/an
Heures / UTH	712 h/an/UTH
Temps distribution mécanique des fourrages	353 h/an

COUT DE MECANISATION - Méthode MECAGEST

Le coût de mécanisation calculé par la méthode MECAGEST inclut l'ensemble des charges carburant, travaux par tiers et entretien, ainsi que le coût des assurances (sur barème), du remisage, les frais financiers, et un coût de dépréciation du matériel (calculé)



	Total €	€/ha SAU
Carburant	7 592	82
Traction	16 401	177
Travail du sol	4 545	49
Semis ferti trait	5 085	55
Transport	2 864	31
Distribution	4 942	53
Récolte	11 059	119
COUT MECANISATION MECAGEST (Avec MO externe)	52 489	566
	114	€/1000L vendus
	34%	charges totales

Soit en €/ha				
SAU*	SFP	Mais	Prairies	Cultures
566	545	959	430	446

* Le coût par ha de SAU comprend l'ensemble des charges SFP + Cultures, auquel s'ajoute le coût du paillage, rabot, voiture d'exploitation

Coût de distribution hors MO	
10870	€ total
34	€/tMS
24	€/1000L



Coût méca total par type de fourrage		
Mais	87	€/tMS
Herbe	64	€/tMS

COUT DE MECANISATION - Méthode comptable

	Total €	€/ha SAU
Carburant	7 592	82
Tiers récolte	9 866	106
Tiers non affecté	4 815	52
Entretien + petit mat	6 426	69
Amortissements	17 302	187
COUT MECANISATION COMPTABLE	46 001	496
	100	€/1000L vendus
	29%	charges totales

La mécanisation est un point sensible auquel il faut veiller et particulièrement la politique de renouvellement du matériel. Dans les cas-type, le niveau d'amortissement du parc matériel a été calculé en prenant en compte la durée d'utilisation annuelle. Certains matériels sont amortis.



PRODUCTIVITE DU TRAVAIL

MAIN D'OEUVRE

UTH totaux	2
dont UTH salarié	0

PRODUCTIVITE

SAU / UTH Totaux	46
Litres vendus/UTH Totaux	230 000
UGB / UTH Totaux	46

REPOS ASSOCIES

Semaines de congés/an	3
Jours de repos/semaine	1

REPERES EN TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS D'ASTREINTE TROUPEAU

	h/animal	Nb. Animaux/an
Vaches laitières	38	65
Génisses laitères	16	21

Total astreinte lait	2 843 h /an	6,0 h/1000L	31 h/UGB
-----------------------------	----------------	----------------	-------------

TEMPS SUR LES CULTURES (hors délégation)

	h/ha
Maïs	10,8
Herbe	8,2
Prairie fauchée	12,8
Prairie pâturée	2,8

TEMPS DE TRAVAIL TOTAL (hors délégation)

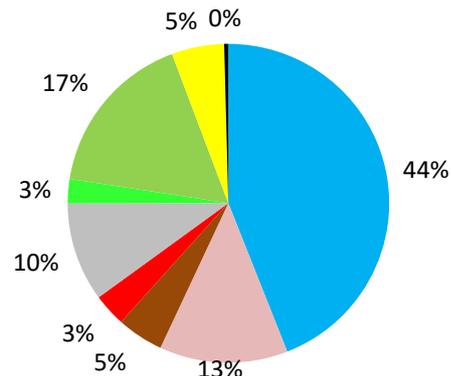
Besoin en temps travail	4 569 h/an
Temps travail salarié	0 h/an
Temps travail Exploitant	4 569 h/an 7,7 h/j travaillé

Le besoin en temps de travail exploitant est de 4569 h/an, y compris 25 % d'heures diverses liées à de l'administratif, de la formation, et divers entretiens de matériels, bâtiments et foncier, soit 914 h/an ou 1,5 heure en moyenne par jour et par associé. Ce temps de travail est très variable selon les exploitations.

REPARTITION DU TRAVAIL SUR LES ATELIERS

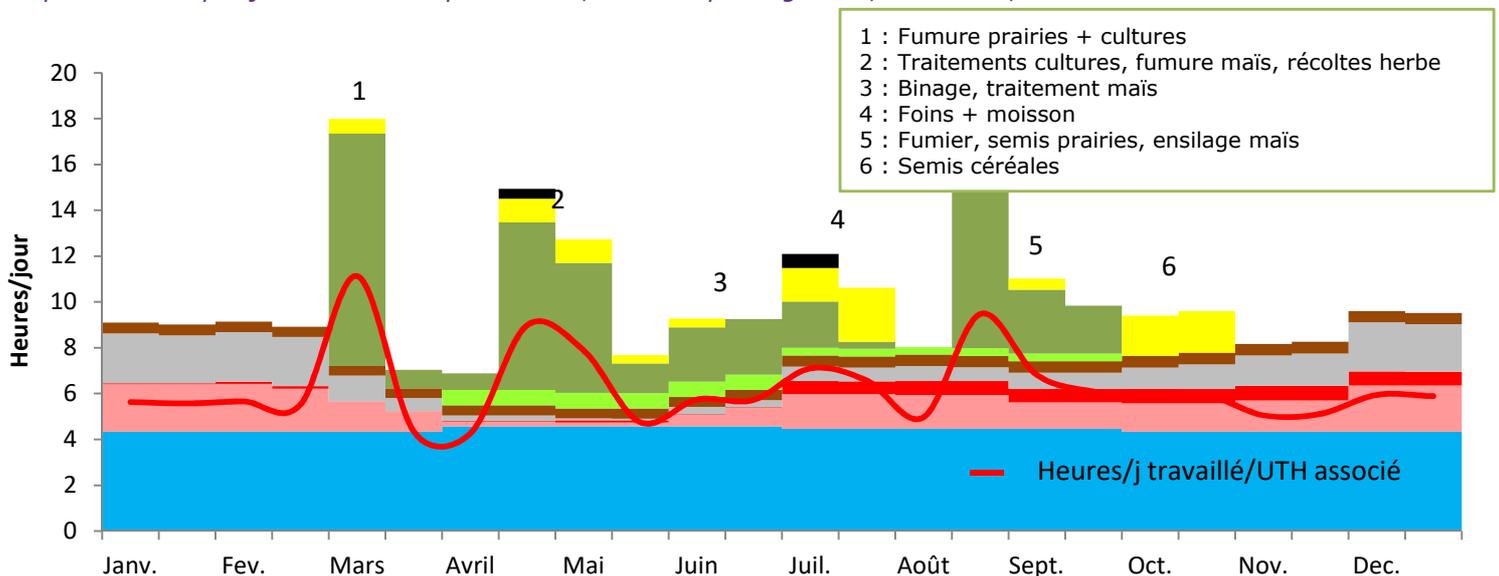
Temps de travail par an hors temps de gestion, entretiens, formation

	h/an
Traite ou robot + nettoyage	1 616
Alimentation	475
Suivi troupeau	172
Soin aux veaux	121
Raclage et paillage	368
Gestion du pâturage	91
SFP	618
Cultures	194
Travaux des champs délégués	16



REPARTITION DU TRAVAIL D'ASTREINTE ET DE SAISON

Temps de travail par jour travaillé et par associé, hors temps de gestion, entretiens, formation





LOGEMENT DES ANIMAUX ET STOCKAGE DES EFFLUENTS

Le type de logement a été retenu avec l'équipe bâtiment de la CAPDL. La cohérence par rapport à la dimension de la structure, le fonctionnement (durée en bâtiment) et les aspects travail est privilégiée.



Veaux



Génisses laitières



Vaches laitières

	Veaux	Génisses laitières	Taries (VTa)	Traites (VTr)
Type de logement	Niches individuelles puis nurserie collective paillée	aire paillée 8 m ² /génisse	aire paillée 9 m ² /VT	aire paillée 13,9 m ² /VTr d'aire de vie 6,6 m ² /VTr d'aire paillée pour couchage
Stockage des effluents	119 m ² de fumière 3 murs (stockage 4 mois)			974 m ³ fosse béton (stockage 6 mois) 118 m ² de fumière 3 murs (stockage 5 mois)

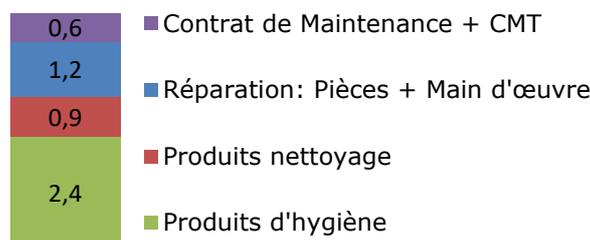
EQUIPEMENT DE TRAITE

Salle de traite	2x6 épi ligne basse
Aire d'attente	64 m ²

Coût de fonctionnement	5,0 €/1000L
-------------------------------	-------------

L'équipe traite de la CAPDL a préconisé le type d'équipement le plus rencontré et cohérent par rapport à la durée de traite ainsi que le coût d'investissement et de fonctionnement.

COUT DE FONCTIONNEMENT INSTALLATION TRAITE (€/1000L/an)



COUTS D'INVESTISSEMENTS BÂTIMENT

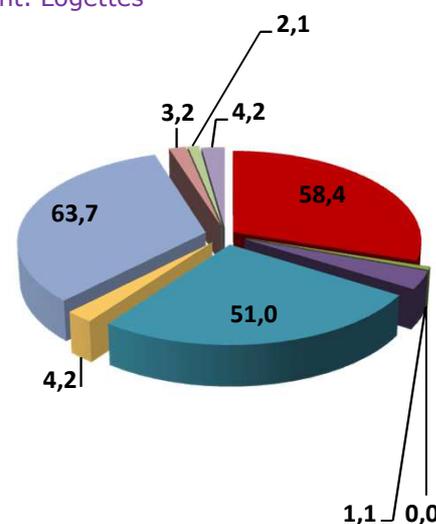
	Logement animaux	
	VL *	V. taries + Génisses
€ total	365 078 €	84 948 €
€/VL	5 795 €	

* inclus salle de traite, laiterie, parc d'attente et bureau

Les références du coût de fonctionnement du bâtiment sont issues de la brochure "Coût de fonctionnement des bâtiments vaches laitières" publiée par la Chambre d'agriculture et l'Institut de l'Élevage en 2015. Ce coût intègre la mécanisation (Méthode Mécagest en délégation ou comptable en propriété), la main d'œuvre, et les consommables.

COUT DE FONCTIONNEMENT BÂTIMENT (€/VL/an)

- Paillage, préstockage, ent. Logettes
- Passage logettes
- Raclage
- Curage
- Epandage + traitement
- Malaxage
- Litière
- Manipulation fumier
- Eclairage
- Temps divers





COMPTE DE RESULTAT

CONJONCTURE 2019

Produits atelier lait €/1000L €			
Vente de lait			
460 000 Litres	337		165 185
+ Prime qualité	22		
Vente de viande			
18 réformes 870 €	39		17 970
33 veaux 70 €			
Aides couplées			
40 ABL x 38 €	3		1 520
Total produits lait	401		184 675

Charges opé. atelier lait €/1000L €				
Alim. achetée	Azote 33 t x	353 €		
	Energie 31 t x	190 €		
	Product. 14 t x	264 €	58	26 895
	Minéral 4,6 t x	630 €		
	Poudre de lait 0,9 t x	1 900 €		
SFP	Comp. Alim. 0,4 t x	2 000 €		
	Coût Herbe 55 ha x	193 €	39	18 025
	Coût Maïs 15 ha x	489 €		
Total coût alimentaire		97	44 920	
Vétérinaire 92 UGB x	41 €	8	3 830	
Serv.élevage 92 UGB x	113 €	23	10 480	
Autres frais d'élevage		7	3 310	
Paille* 103 t x	48 €	11	4 960	
Total frais d'élevage		49	22 580	
Total charges opé. Lait		146	67 500	

*Cédée + Achetée

Marge Brute Lait 255 €/1000L 117 175 €

Produits atelier cultures €			
Blé tendre 1609 q x	15 €		24 140
Paille 94t x	45 €		4 225
Total produits cultures		28 365	
Aides non affectables €			
DPB + aides couplées aux surfaces			25 150
Total aides			25 150

Charges opé. atelier cultures €			
Blé tendre 22 ha x	710 €		15 875
ha x			
Total charges opé. cultures			15 875

Total Charges Opé. 35%PB 83 375

Charges de structures €			
Matériel 93 ha x	208 €		19 315
Fermages 93 ha x	140 €		12 985
Bâtiments + Electricité + Eau			6 540
Assurances			8 080
Divers y compris gestion			8 990
Total charges structures		23%PB	55 910

Produit Brut	238 190
Par UTH Totaux	119 095

EBE Av. MO	42%PB	215 €/1000L	98 905 €
Par UTH Totaux			49 455 €
Charges sociales exploitants			17 265 €
Charges salariales	0 UTH salarié		0 €
EBE	34%PB	177 €/1000L	81 640 €
Par UTH exp.			40 820 €

- Annuités 33 290 €

* Capacité d'Autofinancement

Disponible et C.A.F. * 48 350 €

Par UTH exp. 24 175 €

- Amortissement et Frais Financiers 34 984 €

Résultat Courant 46 656 €

Par UTH exp. 23 328 €

Les amortissements et annuités sont calculés à demie-vie pour les bâtiments et équipements majeurs. Les autres sont amortis. En conjoncture 2019, la marge de sécurité après prélèvements de 2 SMIC est de -7900€ soit -10% de l'EBE.

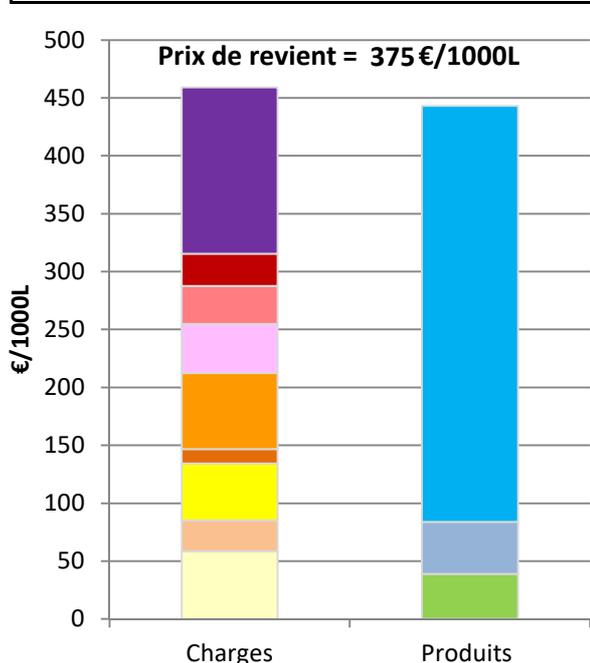


ATELIER LAIT : COUT DE PRODUCTION ET PRIX DE REVIENT DU LITRE DE LAIT

Calculés selon la méthode nationale, développée par l'Institut de l'Élevage

CONJONCTURE 2019

Lait commercialisé	460 000 L vendus
Main d'œuvre (UMO)	1,8 UTH atelier lait
Productivité MO rémunérée	254 461 L vendus /UTH Lait



Coût de production total (CP)	459
Travail	144
Foncier et capital	28
Frais divers de gestion	33
Bâtiment et installations	42
Mécanisation	66
Récolte SFP	12
Frais d'élevage	49
Approvisionnement des surfaces	27
Alimentation achetée	58

Produit Total	443
Produits de vente de lait	359
Aides	45
Produit Viande	39

	€/1000L	% du CP
Marge Brute (dont ABL)	255	
Charges opérationnelles	147	32
Charges de structures	312	68
Dont amortissements	60	13
Dont annuités (hors CP)	57	12
Coût alimentaire *	98	21
Coût du système d'alim. **	185	40

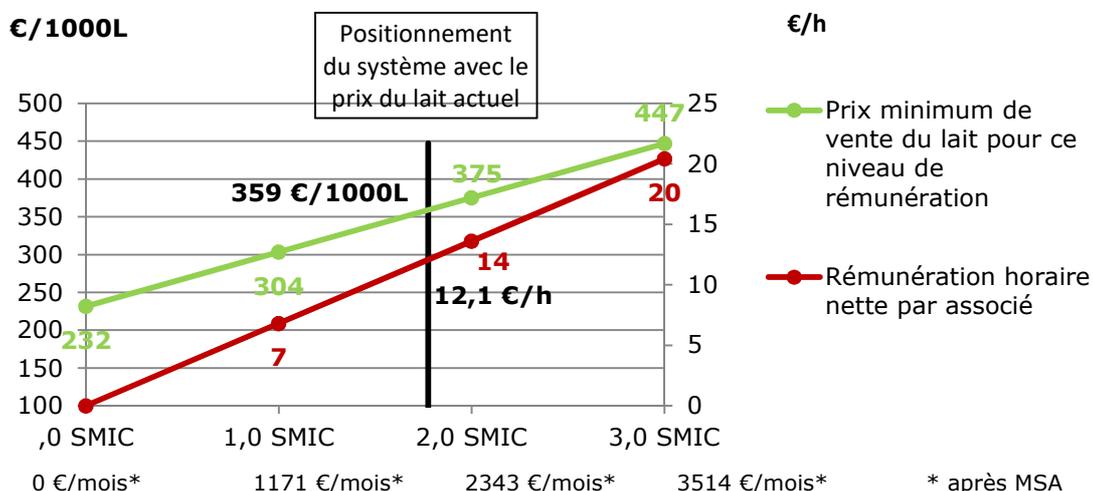
L'atelier lait représente 1,8 UTH, soit 90 % des UTH totaux de l'exploitation. Le coût de production est de 459 €/1000L. Ainsi, dans la conjoncture 2019 le prix de revient pour une rémunération à 2 SMIC/UTH est de 375 €/1000L.

* Coût alimentaire = Alimentation achetée + Intrants SFP + Récolte SFP

**Coût du système d'alim. = Coût alimentaire + Mécanisation + Foncier

REMUNERATION HORAIRE - variations selon le prix du lait

Le système permet une rémunération de 1,8 SMIC par UTH exploitant, soit une rémunération horaire nette par associé de 12,1 €/h sur l'atelier lait.





DEMARCHE D'EVALUATION DE LA TRANSMISSIBILITE DU SYSTEME

Le schéma suivant illustre en 12 points les principaux indicateurs à prendre en compte dans l'évaluation de la transmissibilité d'une exploitation, y compris sa valeur économique. Les éléments en italique illustrent quelques points de vigilance plus qualitatifs.

Ces indicateurs sont un résumé du système décrit dans les pages précédentes.

Le montant de reprise possible

Valeur économique 0,0 à 0,3 €/L

Estimation matériel, bâtiments, cheptel et investissements à venir

Les conditions de travail possibles

Obj. rémunération	28 112 €/UTH
Travail	2284 h/UTH exp. 7,7 h/j
Congés	3 semaines / an
Jours de repos	1 jour / sem

Pénibilité, temps, organisation, objectifs de rémunération réalistes

Les hypothèses de financement

Durée emprunt	12 ans
Taux emprunt	1,5 %

La structure

Surf accessible	41 ares /VL
P permanentes	10 % SAU
Traction	722 H/UTH tot./an 2,4 cv/ha SAU

Capacité de logement + stockage, fonctionnalité, propriété du foncier et bâtiments

L'efficacité économique

MB Lait	255 €/1000 L
EBE avt MO	49 455 €/UTH Tot. 42 % PB
MSA	8 633 €/UTH
Salarié	0 €/1000 L
EBE	40 820 €/UTH Exp.

La valorisation des produits

Prix lait vendu	359 €/1000 L
Produit viande	39 €/1000 L
Produit brut exploitation	518 €/1000 L

L'autonomie

Lait autonome	4 985 L/VL
Aides totales	58 €/1000L

Qualité des fourrages, rendement herbe

Les résultats du troupeau

Lait vendu / VL présente	7 060 L/VL
Lait vendu / ha SFP	6 570 L/ha
UGB lait / VL présente	1,42
NB génisses/100 000 L	4,57

Pratiques, état sanitaire du troupeau, génétique

La dimension (/UTH totaux)

Lait	230 000 L/UTH
SAU	46 ha/UTH
UGB	46 UGB/ UTH
Produit brut	119 100 €/UTH

Le contexte

Possibilité d'entraide, proximité CUMA / ETA, dynamique locale et services (concessionnaires, vétérinaires, etc), appui du cédant.

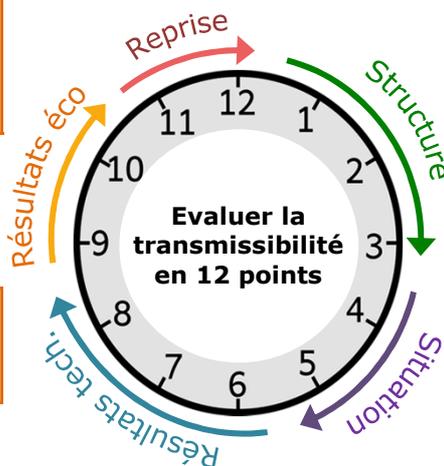
Les opportunités et menaces

*Agrandissement, restructuration, échange foncier, valorisation des produits ...
Perte de foncier, aléas climatiques / économiques, perte de débouchés ...*

La sécurité alimentaire

% SFP / SAU	75 %
Fourrages produits	100 %
Chargement	1,31 UGB/ha
Lait vendu/SAU	4 960 L/ha

Potentiel des sols, état des prairies, clôtures, chemins





CALCUL DE LA VALEUR ECONOMIQUE - à partir de la capacité de remboursement

EBE		82 000		
- Objectifs rémunération exploitant (2 SMIC/UTH)		56 200		
- Frais financiers court terme				
- Inflation sur les charges				
- Marge de sécurité pour aléas (10% EBE)		8 200		
- Annuités de remise en état et de fonctionnement		4 100	8 200	16 400
= Capacité de remboursement		13 500	9 400	1 200
Durée emprunt de reprise		12 ans		
Taux d'emprunt		1,5 %		
Total		147 000	103 000	13 089
= Valeur économique (€)		0,3	0,2	0,0
par litre				
par UTH exp.		74 000	52 000	6 545

La méthode ci-dessus calcule la capacité de remboursement de l'exploitation à partir de l'EBE.

L'EBE doit permettre de financer :

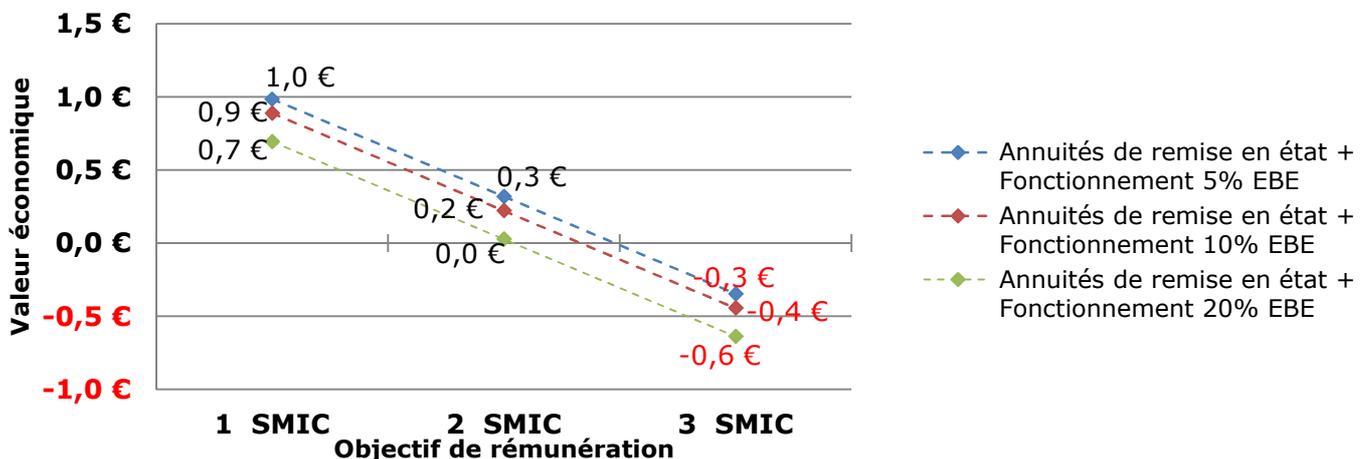
- L'objectif de rémunération, fixé ici à 2 SMIC / UTH exploitant,
- Des frais financiers court terme et une inflation des charges dans le temps, non pris en compte dans cet exemple
- Une marge de sécurité, fixée ici à 10% de l'EBE, et dont le montant peut être modulé,
- Les annuités de fonctionnement et 3 niveaux d'investissement pour remise en état de l'outil de production (clôtures, chemins, stockages, ...)

Une fois toutes ces charges déduites, la capacité de remboursement est obtenue. Selon le taux en vigueur et la durée moyenne d'emprunt, une valeur économique est déterminée.

Pour être représentative, cette méthode doit s'appliquer sur un EBE moyen sur les 5 dernières années.

VARIATION DE LA VALEUR ECONOMIQUE - en fonction de l'objectif de rémunération et des annuités de réinvestissements

Moduler sa rémunération est une des clés pour le repreneur pour faire varier la capacité de remboursement. D'autres options sont envisageables comme l'amélioration de l'EBE, la modulation de la marge de sécurité et des réinvestissements ainsi que la durée des emprunts.





Vos Conseillers en élevage Bovin Lait en Pays de la Loire

Ce document a été réalisé par les chargés de mission filière laitière de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et de la Mayenne dans le cadre du projet PEROBLAIT financé par le Conseil Régional.

Pour de plus amples renseignements, vos interlocuteurs :

CHEVALIER Guillaume - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Maine et Loire)

Mail : guillaume.chevalier@pl.chambagri.fr

Tél : 06.61.74.43.28

DANEAU Anne-Claire - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Sarthe)

Mail : anne-claire.daneau@pl.chambagri.fr

Tél : 07.62.66.83.62

GABORIAU Laurent - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Vendée)

Mail : laurent.gaboriau@pl.chambagri.fr

Tél : 06.78.84.45.12

GELINEAU Silvère - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique, Maine et Loire)

Mail : silvere.gelineau@pl.chambagri.fr

Tél : 06.07.24.73.16

HUCHON Jean Claude - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique)

Mail : jean-claude.huchon@pl.chambagri.fr

Tél : 06.45.70.21.67

MORIN Charlotte - Chambre d'agriculture de la Mayenne

Mail : charlotte.morin@mayenne.chambagri.fr

Tél : 06.88.87.67.53

SERVANS Camille - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Maine et Loire)

Mail : camille.servans@pl.chambagri.fr

Tél : 06.30.09.59.17

Autres publications de références :

Disponibles sur <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/>

Les monographies individuelles de chaque cas-type :

Description détaillée du fonctionnement technique et économique d'un système laitier. Vous trouverez ainsi la description de 15 systèmes laitiers différents, représentatifs des élevages présents en Pays de la Loire.

Repères transversaux synthétiques des systèmes laitiers des cas-types

Extraction des principaux critères des monographies des cas-types, afin d'avoir une vue transversale sur le fonctionnement et les résultats des différents systèmes laitiers présents en Pays de la Loire.

Les résultats de l'observatoire technique et économique en élevage laitier

Résultats des fermes de références de la Chambre d'agriculture suivies dans le cadre des réseaux d'élevage. Leurs résultats font partie du quart supérieur des élevages. Ainsi, ces références servent d'objectif de progrès et non de repère pour la construction de projet ou de changement de système.

Pour en savoir + : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE - Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

PARTENAIRES FINANCIERS - Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Conseil Régional des Pays de la Loire. La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

PARTENAIRES TECHNIQUES - Ce document a été réalisé avec le partenariat de l'Union des CUMA et de Seenovia.

